



Département de l'économie, de l'énergie et du territoire
Service de l'agriculture

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture
Service de la consommation et affaires vétérinaires

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Aux destinataires concernés

Notre réf. GD / EP
Date Sion, le 8 septembre 2015

Révisions du droit cantonal en lien avec les contrôles vitivinicoles
Mise en consultation

Madame, Monsieur,

Les Départements en charge du contrôle des denrées alimentaires et de l'agriculture du canton du Valais ouvrent une procédure de consultation portant sur les dispositions de contrôle des vins « AOC Valais ».

Les mesures proposées visent à renforcer la traçabilité des vins du Valais de la vigne à la bouteille et à permettre un échange d'information entre les différentes autorités de contrôle. Ces propositions s'inscrivent également dans le cadre des démarches en cours au niveau fédéral pour améliorer globalement le système de contrôle des vins.

En parallèle à la révision législative, une base de données informatique est développée afin de gérer à terme l'ensemble du système de contrôle de manière intégrée. Celle-ci permettra de garantir une traçabilité complète tout en simplifiant la charge administrative des entreprises.

Les modifications présentées concernent la loi sur l'agriculture, la loi d'application de la loi fédérale sur les denrées alimentaires et l'ordonnance cantonale sur la vigne et le vin.

Nous vous soumettons, en annexe, les dispositions qui doivent être revues avec les modifications détaillées par articles. Ces documents sont également disponibles sous www.vs.ch.

Nous attendons bien volontiers votre détermination pour le **lundi 16 novembre 2015**.

Vos remarques sont à adresser au Service de l'agriculture, à l'attention de Me Nathalie Negro-Romailler, Av. Maurice-Troillet 260, CP 437, 1950 Sion ou nathalie.negro-romailler@admin.vs.ch.

Nous vous remercions de respecter ce délai qui ne pourra pas être prolongé.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Gérald Dayer
Chef de service

Dr Elmar Pfammatter
Chef de service et Chimiste cantonal

Annexes Message de la consultation
3 tableaux synoptiques détaillés des modifications législatives 2015